

1. AUDIT / CONTRÔLE

1.2 Point sécurité des ventes aux enchères

RAPPORTEUR : Le Directeur Général

Comme demandé lors du dernier comité d'audit et des risques, nous vous proposons un point sur le renforcement de la sécurité lors des ventes aux enchères.

En effet, ces moments particuliers dans nos activités (exposition préalable et ventes aux enchères) ont été identifiées comme des moments à risque pour des braquages. Ce risque se renforce avec l'évolution du cours de l'or et les actualités de ces derniers mois. Nous avons mené des réunions de concertation collective puis individuelle avec nos Commissaires Priseurs sur nos différentes agences.

Voici le résumé de nos travaux par ville :

Nantes

- Limitation des objets exposés : sélection par l'organisateur de la vente. Tout ce qui est d'une valeur importante ou l'or à la casse ou les lingots ne sont plus exposés. Chaque client potentiel peut venir sur place durant l'exposition et demander à voir un objet précis. Auquel cas nous sortons les objets à la demande.
- Tout ce qui n'est pas présenté est stocké dans le guichet 4 (accès sécurisé).
- Durant la vente : les lots ne sont plus présents en salle. Ils sont remis sur bordereau acquitté côté gage, guichet 3.
- Présence d'un vigil supplémentaire côté gages.
Point de vigilance restant à travailler :
- Les lots AC à la charge du CP après-vente et les divers volumineux : la CP doit se mettre en lien avec son assureur pour faire augmenter sa couverture d'assurance puisqu'elle repart après-vente avec et cela n'est plus de la responsabilité du CMN.

Rennes

- Nouvelle salle des ventes en extérieur du centre-ville dans une zone d'activité. Visite effectuée par JFP/JRP/MG.
- Sécurité : durant les ventes, le Portail extérieur est fermé et ouvert uniquement à la demande en laissant passer que les piétons. Tout est clôturé (barbelé) et sous caméra. Un vigil est également présent durant les ventes.
- Exposition le matin des ventes (vitrines fermées achetées pour les ventes CMN) et mise en sécurité en coffre des lots à valeur à la fin de l'expo. Durant la vente, présentation sur photos.
- Point de vigilance restant à travailler : transport des objets la veille des ventes. Aucune possibilité de faire appel à un convoyeur. A date c'est toujours le responsable d'agence qui amène les lots.

Tours

- Nouvelle salle des ventes sur Joué les Tours. Visitée par CB.
- Sécurité : présence d'un vigile durant les ventes et présence de coffre-fort pour mise en sécurité de tous les lots la veille au soir de la vente et le jour même.
- Exposition : exposition limitée et sur demande pour les lots à forte valeur.
- Point de vigilance restant à travailler : transport des objets la veille des ventes. Aucune possibilité de faire appel à un convoyeur. A date c'est toujours le responsable d'agence qui amène les lots.

Rouen

- Salle des ventes visitée par JFP/AJ/MG.
- Sécurité : présence d'un vigile durant les ventes et présence de coffre-fort pour mise en sécurité de la majorité des lots la veille au soir de la vente et le jour même.
- Exposition : exposition limitée et sur demande pour les lots à forte valeur.
- Point de vigilance restant à travailler : transport des objets la veille des ventes par le responsable à pied car proximité importante avec les salles des ventes. Aucune possibilité de faire appel à un convoyeur. A date c'est toujours le responsable d'agence qui amène les lots.

Angers

- Salle des ventes visitée par JFP/TS.
- Sécurité : présence d'un vigile durant les ventes et présence de coffre-fort pour mise en sécurité de la majorité des lots la veille au soir de la vente et le jour même.
- Exposition : exposition supprimée sur la vente de janvier, débrief à faire avec le CP + revoir si obligation légale de faire une exposition (pour supprimer le délai de rétractation).
- Point de vigilance restant à travailler : transport des objets la veille des ventes par le responsable à pied car proximité importante avec les salles des ventes. Aucune possibilité de faire appel à un convoyeur. A date c'est toujours le responsable d'agence qui amène les lots.

Le Conseil prend acte de cette information.

NON TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

